

Décision 03-D-39 du 04 septembre 2003

relative à la situation de la concurrence dans
le réseau de franchise créé par la société Plus
International

Posted on: 17 septembre 2003 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine Sofadis, Neveau, CBI, Sovaac, Caffier Cuisines, Pistre Service Plus, Coignières Cuisines Bains, Moulin Cuisines, Super Cuisines, LEF (Lilloise d'Equipement Familial), AEF (Auxerroise d'Equipement Familial), Amfor, MEM (Malouine d'Equipement Familial), Cuisines & Bains du Gier, DEM, Mahe

Dispositif(s) Pratique non établie

Entreprise(s) concernée(s) Plus International, Ranger, Euroform

Lire

le texte intégral de la décision

98.9 Ko